

## STATIONNEMENT

- Stationnement public
- Véhicules avec remorques autorisés

## ARÉNA DENIS-PERRON

- Stationnement public
- Site de débordement : VR autorisés
- Maximum de 2 jours

## FESTIVAL DE LA FAMILLE

- Plusieurs cases de stationnements réservées aux visiteurs temporaires
- Site de débordement de VR : obtenir une vignette au camping municipal (OBLIGATOIRE)
- **Ce stationnement est non disponible du 12 au 21 juillet 2026 inclusivement**

## MCRJ ET SHED-À-MORUE

- Stationnement de jour pour visiteurs de 5 h à 18 h
- De 18 h à 23 h : réservé aux visiteurs de la Shed
- Aucune remorque à bateau

## PORTAIL PÉLAGIE-CORMIER

- Stationnement de jour
- Réservé aux clients du Portail
- VR interdit en tout temps

## PROMENADE DES ANCIENS

- Stationnement autorisé de 5 h à 23 h pour un maximum de 2 h
- Stationnement **interdit entre 23 h et 5 h**